



Rapport d'activité AJECTA
Exercice 2025

Chers membres et amis,

J'ai le plaisir de vous présenter ci-après le rapport d'activité de l'exercice 2025.

L'année 2025 a été une bonne année en termes de visibilité et de notoriété, ce qui se reflète également dans les comptes et dans les projets.

Pour commencer, nous avons courant février réalisé le repas de la Saint Valentin, opération bonne en matière de visibilité mais assez peu rentable compte tenu des coûts associés. Le modèle économique identique pour la nuit des musée (Mois de mai) a du mal à montrer son efficacité au delà de deux prestations du genre.

Coté circulations sur le réseau ferroviaire Français, nous avons circulé pour les trains de Pâques, les journées Européennes du patrimoine et pour le père Noël à la mi-décembre. L'Année 2025 a donc marqué le retour du BB63855 sur le réseau ferré qui a permis de faire des circulations réversibles (une locomotive à chaque bout). Malgré tout le remplissage était très satisfaisant démontrant un intérêt toujours intact du grand public envers nos trains. Petit bémol, suite à un problème sur un bouchon autoclave, que nous avons du mal à traiter, la 141TB407 n'a pas réussi à être allumée pour le public cette année.

Coté ligne 3000 (Ligne Provins – Villiers saint Georges) nos élus locaux se battent pour la réouverture de la ligne. Pour rappel le 16 aout 2023, SNCF réseau fermait définitivement la ligne suite au mauvais état de celle-ci. Aujourd'hui un plan de financement est trouvé, nous attendons que le budget soit inscrit au CPER 2027-2032 (Contrat de Plan Etat-Région) qui définit notamment les affectations de budget sur les lignes régionales. Si le CPER reprend la part de l'état pour la restauration de la ligne, ça sera gagné. Sinon cela mettra un terme définitif au projet de train touristique de cette ligne.

Coté musée, l'ouverture au public 5 jours sur 7 se poursuit et nous avons vu partir Taïna au mois de juin qui a eu une opportunité de travailler à la mairie de Paris dans le domaine de la petite enfance (Nous lui souhaitons une belle carrière et la remercions pour sa bonne humeur chronique). Dorine a donc rejoint les rangs de l'AJECTA au travers du dispositif d'initiative 77. Après un essai de 4 mois, Dorine a trouvé ses marques chez nous et poursuit son contrat chez nous en attendant de trouver une place ailleurs avec nous l'espérons pour elle un CDI. Toujours concernant le musée, en fin d'année, l'AJECTA s'est associée avec « le musée de la vie d'autrefois », grand musée situé aux Ormes sur Voulzie. Un partenariat sous forme de réductions croisées sur présentation du billet d'entrée de moins de 6 mois.

En 2025, l'AJECTA fait le constat que malgré toute la volonté du monde, la collection de matériel roulant, s'abîme et que nous n'auront jamais les moyens humains et financiers de tout conserver. Toujours dans l'idée de ne pas ferrailer un matériel, l'AJECTA a au cours de cet



exercice cédé 3 matériels : 1 wagon citerne sous convention de mise à disposition et deux voitures vendues (dont un des véhicules hébergés à Pacy sur Heure).

A noter qu'après 2 ans de sollicitations fortes auprès de nos élus départementaux et Intercommunautaire, l'AJECTA a perçue une belle subvention de 25000€ du CD77 et 30000€ de la communauté de Commune du Provinois. Un grand merci à nos élus qui ont pris la dimension de nos difficultés. Et malgré une incitation à ce que nous arrivions à vivre mieux de nos activités, les projets notamment autour du musée sont là, mais le chemin sera long pour gagner en notoriété et en fréquentation.

Pour terminer, je tiens ici à remercier tous les partenaires institutionnels élus locaux, nos fondations et entreprises sans qui nous aurions beaucoup de difficultés à poursuivre nos activités.

Un remerciement tout particulier également à la SNCF notamment DG-IDF, l'infra pôle de Paris EST, CMR, SNCF ETP4 et la direction de la communication, à l'UNECTO, et bien sur à tous les membres sans qui rien ne serait possible.

A l'automne 2025, la belle surprise a été la nomination au loto du patrimoine parmi les 102 sites Français en péril.

Fin décembre la fondation du patrimoine nous a alloué la coquette somme de 300000€ d'aide pour le projet de restauration de la rotonde qui en nécessite 1 300 000€ au total.

Cette nomination, a mis un gros coup de projecteur sur l'association qui enchaine depuis les reportages TV et les articles de presse.

Concernant la restauration de la rotonde, malgré cette bonne nouvelle, la région Ile de France nous a parallèlement au loto du patrimoine informé de son refus d'aide car la rotonde appartient depuis janvier 2020 à l'état Français. La région ne pouvant indirectement subventionner l'état.

Dans les projets en cours, nous avons en cours un projet de restauration du pont tournant qui est très malade et pour lequel, l'AJECTA recherche un financement de 199 000€.

Ce projet lancé au cours de l'été a reçu un écho favorable auprès de la DRAC, du CD77 et de la fondation crédit Agricole.

Suite à un retard de demande de permis de construire (Travaux sur immobilier), ce projet ne pourra être instruit par la DRAC qu'à l'automne 2026 pour un lancement fin 2026-début 2027.

Malheureusement, fin 2025 nous avons eu la mauvaise surprise de ne pas être reconnu légataire universel sur la succession de Guy Rémy. La succession part donc à la fondation de France, qui pour l'instant n'a pas pris contact avec nous, malgré nos sollicitations.

Le notaire se veut rassurant sur l'issue du legs, puisque le testament normalement borne l'usage aux activités de l'AJECTA.

Il est à notre qu'une assurance vie avait été contracté directement au bénéfice de l'AJECTA et dont le produit nous a déjà été versé.

Le produit de ce legs a déjà été mis de coté au cas ou la région Ile de France ne reviendrait pas sur son refus d'aide pour la rotonde.



Coté Atelier, les activités se sont réparties essentiellement autour des travaux de voies au premier semestre et sur l'épreuve décennale de la 140C231 à l'automne.
La fin d'année pour l'épreuve décennale a été très éprouvante et a nécessité la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles qui contre vents et marées ont réussi cette prouesse de réaliser une épreuve décennale en mois de 3 mois.

Pour finir, je rappelle ici que depuis 2021 l'extranet donne une lecture réaliste à l'instant T de l'état de notre trésorerie. Je précise à nouveau que chaque membre à jour de cotisation peut se rapprocher d'un administrateur et faire la demande de consultation des comptes et projets.

En 2025 seulement 2 membres ont demandé à voir les comptes et la trésorerie associées aux projets.

N'hésitez pas, nous sommes transparents ! Il y a peu d'associations où chaque administrateur a accès à l'intégralité de la comptabilité en temps réel (y compris les factures ainsi que les relevés de compte rapprochés) et a toute latitude pour les présenter à aux membres à jour de leur cotisation qui en font la demande.

Merci à tous pour votre soutien